

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 31 juillet 2023

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 juin 2023

La Banque nationale suisse (BNS) enregistre un bénéfice de 13,7 milliards de francs au premier semestre 2023.

Les positions en monnaies étrangères ont généré un bénéfice de 16,2 milliards de francs, la valeur du stock d'or s'est accrue de 1,2 milliard de francs, et les positions en francs ont enregistré une perte de 3,4 milliards de francs.

Le résultat de la Banque nationale dépend principalement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible d'en tirer des déductions pour le résultat de l'exercice en cours.

Bénéfice sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé, au total, un bénéfice de 16,2 milliards de francs.

Le produit des intérêts s'est élevé à 5,1 milliards de francs, celui des dividendes, à 2,2 milliards, et les charges d'intérêts, à 0,6 milliard. Les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont enregistré des gains de cours de 2,8 milliards de francs, et les titres de participation et instruments de participation, de 26,2 milliards. Enfin, des pertes de change ont été enregistrées pour un montant de 19,6 milliards de francs sur l'ensemble des positions.

Plus-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une plus-value de 1,2 milliard de francs. Fin juin 2023, le prix du kilogramme d'or s'établissait à 55 098 francs (fin 2022: 53 941 francs).

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Perte sur les positions en francs

Les positions en francs ont enregistré une perte de 3,4 milliards de francs au total.

Cette perte résulte principalement de la rémunération des avoirs en comptes de virement (3,3 milliards). Les opérations destinées à résorber des liquidités ont entraîné des charges d'intérêts à hauteur de 1,1 milliard de francs. La BNS résorbe des liquidités en concluant des pensions de titres et en émettant ses propres titres de créance. Le produit des intérêts des prêts gagés et des prêts fondés sur le droit de nécessité s'est élevé à 0,9 milliard de francs.

Provision pour réserves monétaires

Au 30 juin 2023, la BNS a réalisé un bénéfice de 13,7 milliards de francs, avant l'attribution à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de la dotation effectuée pour l'exercice en cours sera fixé en fin d'année.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Variation
Résultat sur l'or		1 203,6	2 379,7	-1 176,1
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	1	16 166,7	-97 378,5	+ 113 545,2
Résultat sur les positions en francs	2	-3 430,9	35,1	-3 466,0
Autres résultats		-0,1	3,9	-4,0
Résultat brut		13 939,4	-94 959,8	+ 108 899,2
Charges afférentes aux billets de banque		-18,9	-18,5	-0,4
Charges de personnel		-97,6	-93,0	-4,6
Autres charges d'exploitation		-81,5	-73,4	-8,1
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-17,8	-19,4	+ 1,6
Résultat intermédiaire		13 723,6	-95 164,2	+ 108 887,8

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour le deuxième trimestre 2023¹

En millions de francs

	Du 01.04.2023 au 30.06.2023	Du 01.04.2022 au 30.06.2022	Variation
Résultat sur l'or	-3 144,9	-1 782,2	-1 362,7
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	-8 077,6	-60 537,2	+52 459,6
Résultat sur les positions en francs	-1 879,1	24,5	-1 903,6
Autres résultats	0,3	6,6	-6,3
Résultat brut	-13 101,3	-62 288,2	+49 186,9
Charges afférentes aux billets de banque	-11,1	-10,7	-0,4
Charges de personnel	-47,7	-45,8	-1,9
Autres charges d'exploitation	-33,4	-29,3	-4,1
Amortissements sur les immobilisations corporelles	-8,8	-9,8	+1,0
Résultat intermédiaire	-13 202,4	-62 383,8	+49 181,4

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 30 juin 2023¹**Actif**

En millions de francs

	30.06.2023	31.12.2022	Variation
Or	57 302,9	56 099,3	+ 1 203,6
Placements de devises ²	741 599,5	800 566,2	-58 966,7
Position de réserve au FMI	2 060,4	2 136,6	- 76,2
Moyens de paiement internationaux	11 061,1	11 380,7	-319,6
Crédits d'aide monétaire	845,5	877,5	-32,0
Créances en dollars des États-Unis résultant de pensions de titres	-	-	-
Créances en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Titres en francs	3 718,2	3 564,8	+ 153,4
Prêts gagés et prêts fondés sur le droit de nécessité ³	66 699,1	4 430,5	+ 62 268,6
Immobilisations corporelles	437,0	440,5	-3,5
Participations	128,9	132,3	-3,4
Autres actifs	1 740,5	1 748,5	-8,0
Total	885 593,1	881 376,8	+ 4 216,3

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 30 juin 2023, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises, à hauteur de 15 milliards de francs (contre 16,7 milliards au 31.12.2022). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*, entraînant un accroissement du bilan.

3 Ce poste englobe les créances qui découlent des facilités donnant accès à l'aide extraordinaire sous forme de liquidités contre des garanties (*emergency liquidity assistance*, ELA) conformément aux Directives générales sur les instruments de politique monétaire, et les créances résultant de la facilité de refinancement BNS-COVID-19 (FRC). Ce poste inclut également les créances privilégiées découlant des prêts d'aide supplémentaires sous forme de liquidités (ELA+) et les créances privilégiées découlant des prêts d'aide sous forme de liquidités assortis d'une garantie du risque de défaillance par la Confédération (mécanisme public de garantie des liquidités, *public liquidity backstop*, PLB). Ces deux mécanismes se basent sur l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral du 16 mars 2023.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	30.06.2023	31.12.2022	Variation
Billets de banque en circulation	75 931,9	81 696,8	-5 764,9
Comptes de virement des banques résidentes	462 501,5	466 922,7	-4 421,2
Engagements envers la Confédération	25 031,5	16 667,9	+ 8 363,6
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	6 054,6	27 584,2	-21 529,6
Autres engagements à vue	3 608,2	27 803,9	-24 195,7
Engagements en francs résultant de pensions de titres	73 947,6	67 144,8	+ 6 802,8
Propres titres de créance	131 384,4	98 168,8	+33 215,6
Autres engagements à terme	-	-	-
Engagements en monnaies étrangères	15 047,2	16 739,7	-1 692,5
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	10 568,5	10 919,1	- 350,6
Autres passifs	2 025,9	1 960,9	+ 65,0
Fonds propres			
Provision pour réserves monétaires ¹	105 247,0	95 679,1	+ 9 567,9
Capital	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ²	-39 504,0	102 543,5	- 142 047,5
Résultat de l'exercice 2022	-	- 132 479,5	+ 132 479,5
Résultat intermédiaire	13 723,6		+ 13 723,6
Total des fonds propres	79 491,6	65 768,0	+ 13 723,6
Total	885 593,1	881 376,8	+ 4 216,3

1 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice. L'augmentation d'environ 9,6 milliards de francs correspond au montant attribué au titre de l'exercice 2022.

2 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2022 au 30.06.2022
Fonds propres en début de période¹	65 768,0	204 249,1
Versement d'un dividende aux actionnaires ²	–	–1,5
Distribution à la Confédération et aux cantons ²	–	–6 000,0
Résultat intermédiaire	13 723,6	–95 164,2
Fonds propres en fin de période	79 491,6	103 083,4

1 Les fonds propres en début de période se composent du capital, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

2 Il n'y a pas de versement de dividende ni de distribution à la Confédération et aux cantons durant l'exercice en cours du fait de la perte portée au bilan au 31 décembre 2022.

Cours de conversion et prix de l'or

	30.06.2023 En francs	31.12.2022 En francs	2023 Variation En %	30.06.2022 En francs	31.12.2021 En francs	2022 Variation En %
1 euro	0,9782	0,9860	–0,8	0,9949	1,0366	–4,0
1 dollar des États-Unis	0,8962	0,9223	–2,8	0,9553	0,9137	+4,6
100 yens	0,6204	0,6998	–11,3	0,7029	0,7939	–11,5
1 livre sterling	1,1380	1,1140	+2,2	1,1611	1,2351	–6,0
1 dollar canadien	0,6772	0,6810	–0,6	0,7408	0,7202	+2,9
1 kg d'or	55 098,41	53 941,10	+2,1	55 836,41	53 548,29	+4,3

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Annexe

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO) ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ils s'en écartent lorsque ces recommandations entrent en contradiction avec la LBN ou lorsqu'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale n'a pas dressé de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité de banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2022, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification. Le poste *Prêts gagés* a été renommé *Prêts gagés et prêts fondés sur le droit de nécessité*. De plus amples renseignements figurent dans les notes de commentaires suivant le bilan.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 juin 2023 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Cette information n'étant pas pertinente pour la Banque nationale en raison des dispositions légales spéciales qui la régissent, le résultat par action n'est pas mentionné. C'est la LBN qui définit les droits des actionnaires de la Banque. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient ensuite pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons. Le résultat par action n'est donc pas mentionné ici.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre 1: Résultat des positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Variation
Placements de devises	16 220,5	-97 361,3	+ 113 581,8
Position de réserve au FMI	-36,0	-13,5	-22,5
Moyens de paiement internationaux	-4,8	1,3	-6,1
Crédits d'aide monétaire	-13,0	-5,1	-7,9
Total	16 166,7	-97 378,5	+ 113 545,2

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Variation
Produit des intérêts	5 067,5	3 290,2	+ 1 777,3
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	2 848,9	-48 674,7	+ 51 523,6
Charges d'intérêts	-552,4	35,4	-587,8
Produit des dividendes	2 165,9	2 334,5	-168,6
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	26 242,3	-44 031,5	+ 70 273,8
Gains/pertes de change	-19 589,1	-10 312,3	-9 276,8
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	-16,4	-19,9	+ 3,5
Total	16 166,7	-97 378,5	+ 113 545,2

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat des positions en francs**Ventilation selon la provenance**, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Variation
Comptes de virement	- 3 280,7	540,3	- 3 821,0
Titres en francs	133,5	- 441,8	+ 575,3
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	2,5	- 30,7	+ 33,2
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	- 449,1	-	- 449,1
Prêts gagés et prêts fondés sur le droit de nécessité	939,9	- 30,9	+ 970,8
Engagements envers la Confédération	- 96,4	-	- 96,4
Propres titres de créance	- 676,9	-	- 676,9
Autres positions en francs	- 3,7	- 1,8	- 1,9
Total	- 3 430,9	35,1	- 3 466,0

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.06.2023	Du 01.01.2022 au 30.06.2022	Variation
Produit des intérêts	960,7	- 45,0	+ 1 005,7
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	125,2	- 453,6	+ 578,8
Charges d'intérêts	- 4 506,8	538,5	- 5 045,3
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	- 10,0	- 4,7	- 5,3
Total	- 3 430,9	35,1	- 3 466,0